



## BON DE COMMANDE – ANNEE 2026

### EQUIPEMENT EN PIEGES SELECTIFS POUR LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

COMMUNE DE .....

#### Pièges spéciaux pour taupinières



		Quantité	Coût total
Prix à l'Unité	12,00 €	.....	.....,00 €
Prix pour un Lot de 4 pièges	45,00 €	.....	.....,00 €
<i>Attention : la FGDON35 n'est pas assujettie à la TVA</i>		<b>Total à payer</b>	<b>.....,00 €</b>

Ce document est un engagement vis-à-vis de la FGDON35 qui refacturera au demandeur le montant indiqué ci-dessus (total à payer). Le présent bon de commande doit être renvoyé au siège de la FGDON35 par courrier ou par mail aux coordonnées inscrites en bas de page. A réception de ce document signé de votre part, la livraison sera engagée dans les meilleurs délais. Merci d'indiquer, ci-dessous, le lieu exact de livraison ainsi que les coordonnées utiles pour la bonne réception du matériel.

**Lieu et coordonnées utiles pour la livraison :**

Mairie

Services techniques/Ateliers municipaux

Chez le délégué communal

Autre lieu (précisez) : .....

**Coordonnées d'un correspondant :**

Nom : .....

Tél. : .....

Cadre réservé à la FGDON35	
Date de livraison	..... / ..... / .....
Signature	

**Cachet et Signature**  
précédée de la mention Bon pour Accord

Fait à : ..... le .....

**Adresse de Facturation**

.....  
.....  
.....  
.....